

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2015-30

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté pris en application de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier ;

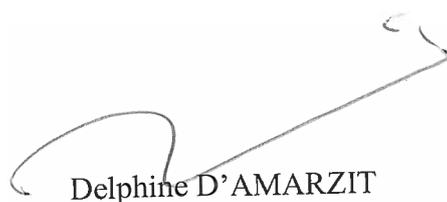
En ayant délibéré lors de sa séance du 15 avril 2015,

Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.

Fait le 15 avril 2015.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

La Présidente,



Delphine D'AMARZIT